

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHARLEVOIX**

Séance générale du 13 novembre 2017

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-MONTS

À une séance générale du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts, tenue au lieu et heure ordinaire des sessions de ce Conseil, ce treizième jour du mois de novembre deux mille dix-sept, à laquelle séance sont présents :

Présent (s) :
Madame Donatha Lajoie, Conseillère
Madame Danye Simard, Conseillère
Monsieur Antoine Boutet Berthiaume, Conseiller
Monsieur Gaston Turcotte, Conseiller
Madame Isabelle Vézina, Conseillère
Monsieur Raphaël Girard, Conseiller

Absente (s) :

Formant quorum, sous la présidence de son Honneur le Maire Monsieur Alexandre Girard, il a été adopté ce qui suit :

1 – MOMENT DE RÉFLEXION

Alexandre Girard, Maire, invite l'assemblée à un moment de réflexion.

2 - CONSTATATION DU QUORUM

Le Maire constate la présence de six (6) Conseillères et Conseillers, donc il y a quorum.

3 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Moment de réflexion;
2. Constatation du quorum;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption du procès-verbal du 2 octobre 2017;
5. Remboursement de la petite caisse;
6. Renouvellement du service de consultation juridique;
7. Dépôt des intérêts pécuniaires des élus municipaux;
8. Inscription à la formation sur le code d'éthique et la responsabilité des élus;
9. Nomination d'un maire suppléant;
10. Nomination d'un maire suppléant au conseil de la municipalité régionale;
11. Changement de signataire pour le compte bancaire de la municipalité;
12. Annulation de la carte de crédit de Mme Mélissa Girard et demande d'une nouvelle carte de crédit pour le nouveau maire M. Alexandre Girard;
13. Inscription au cours de perfectionnement concernant la Loi 122;
14. Achat des calendriers pour l'année 2018;
15. Travaux de nettoyage et de débroussaillage à effectuer autour des bassins de la municipalité;
16. Demande à la CPTAQ par le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports, soit pour l'aménagement d'un chemin de déviation temporaire nécessaire au remplacement d'un pont sur le ruisseau du Lac au Brochet (sur une partie des lots 164 et 165 du Cadastre du Canton De Sales sur le territoire de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts);

17. Subvention pour l'amélioration du réseau routier (6 000\$);
18. Subvention pour l'amélioration du réseau routier (9 953\$);
19. Travaux à réaliser pour la subvention de 90 402\$;
20. Renouvellement de l'adhésion à la Fédération Québécoise des municipalités (FQM);
21. Invitation au souper annuel de l'Association Loisirs, Chasse et Pêche du Territoire libre secteur pied des Monts;
22. Publicité dans le bottin du Club d'Auto-Neige le Sapin d'Or Inc. 2017-2018;
23. Demande pour l'installation d'une lumière de rue au 34 rang Ste-Philomène;
24. Demande de commandite de l'association des personnes handicapées de Charlevoix;
25. Demande de commandite pour la Fondation les Amis du Père Armand Gagné Inc.;
26. Demande d'aide financière pour la Coopérative jeunesse de services de La Malbaie-Clermont;
27. Renouvellement de l'adhésion annuelle 2017-2018 au Regroupement de parents et ami(e)s de la personne atteinte de la maladie mentale (La Marée);
28. Renouvellement de l'adhésion annuelle au Mouvement Action-Chômage de Charlevoix pour 2018;
29. Demande d'aide financière pour le Marché de Noël de l'école Fernand Saindon;
30. Demande d'aide financière du club de l'âge d'or FADOQ Les Cœurs d'Or;
31. Ajout d'un courriel pour le siège de conseiller #6;
32. Achat de plaques identifiées aux nouveaux élus;
33. Varia
 - A) Paiement d'un montant forfaitaire de 20\$ par mois à M. Alexandre Girard pour l'utilisation de son cellulaire personnel;
34. Comptes à ratifier d'octobre 2017;
35. Comptes à payer d'octobre 2017;
36. Salaires du mois d'octobre 2017;
37. Rapport du maire, des conseillers et des conseillères;
38. Période de questions allouée aux contribuables;
39. Levée de l'assemblée.

RÉSOLUTION 2017-11-3638

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Danye Simard et résolu à l'unanimité par les Conseillers et Conseillères présents :

D'adopter l'ordre du jour tel que lu par Monsieur le Maire et de garder l'item « Varia » ouvert jusqu'à l'item suivant.

4 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 OCTOBRE 2017

RÉSOLUTION 2017-11-3639

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE le procès-verbal du 2 octobre 2017 soit, par la présente, adopté tel que rédigé et produit aux membres de ce Conseil.

5 – REMBOURSEMENT DE LA PETITE CAISSE

RÉSOLUTION 2017-11-3640

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Isabelle Vézina et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Monts autorise le renflouement de la petite caisse au montant de 204,75\$ afin de revenir au montant initial de 200,00\$ ayant tous reçu une copie des pièces justificatives des dépenses effectuées.

**6 – RENOUELEMENT DU SERVICE DE CONSULTATION JURIDIQUE
POUR L'ANNÉE 2018**

RÉSOLUTION 2017-11-3641

CONSIDÉRANT l'offre par le cabinet d'avocats Morency Société d'avocats;

CONSIDÉRANT que la proposition faite par le cabinet d'avocats Morency Société d'avocats visant à offrir à la municipalité un service de consultation juridique ainsi qu'une rencontre informelle de trois (3) heures pour un montant forfaitaire annuel de 700\$;

CONSIDÉRANT que ce service donnerait la possibilité au maire ainsi qu'à la directrice générale secrétaire trésorière de consulter un procureur sur des questions relevant de la gestion de la municipalité;

CONSIDÉRANT qu'un tel service permettrait aux différentes personnes impliquées dans la prise de décision par la municipalité, incluant l'inspecteur municipal, d'obtenir de l'information juridique pertinente avant que les décisions ne soient prises;

Il EST PROPOSÉ par le conseiller Raphaël Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De confier à la firme Morency Société d'avocats et plus particulièrement à Me Philippe Asselin le mandat d'offrir à la municipalité de Notre-Dame-des-Monts, un service de consultation juridique téléphonique, ainsi qu'une rencontre informelle de trois (3) heures tel que décrit ci-dessus pour la somme de 700,00\$ à laquelle s'ajoutent les taxes applicables, que cette dépense fait partie du budget 2018 et que le paiement sera effectué en janvier 2018.

7 – DÉPÔT DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES ÉLUS MUNICIPAUX

Ce point est reporté à la prochaine séance.

**8 – INSCRIPTION À LA FORMATION SUR LE CODE D'ÉTHIQUE ET
LA RESPONSABILITÉ DES ÉLUS**

Ce point est reporté à la prochaine séance.

9 – NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT

RÉSOLUTION 2017-11-3642

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Antoine Boutet Berthiaume et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE NOMMER la conseillère Donatha Lajoie à titre de maire suppléant pour une période de (8) huit mois et de débutant le 13 novembre 2017.

**10 – NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT AU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE**

RÉSOLUTION 2017-11-3643

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gaston Turcotte et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE NOMMER la conseillère Donatha Lajoie à titre de maire suppléant au conseil de municipalité régionale pour une période de (8) huit mois et de débutant le 13 novembre 2017.

11 – CHANGEMENT DE SIGNATAIRE POUR LE COMPTE BANCAIRE DE LA MUNICIPALITÉ

RÉSOLUTION 2017-11-3644

CONSIDÉRANT un changement à la mairie de la municipalité de Notre-dame-des-Monts suite aux élections du 5 novembre 2017;

CONSIDÉRANT que M. Alexandre Girard occupe dorénavant le poste de maire en remplacement de Mme Mélissa Girard;

CONSIDÉRANT qu'une résolution doit être produite pour confirmer ce changement et permettre au nouveau maire de pouvoir signer les documents de la municipalité;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Notre-Dame-des-Monts souhaite retirer le nom de Mme Mélissa Girard comme signataire au compte 520099 de la caisse Desjardins de Charlevoix-Est et ajouter celui de M. Alexandre à titre de nouveau maire;

CONSIDÉRANT que Mme Marcelle Pedneault, directrice générale secrétaire trésorière et M. Benoît Côté, directeur général adjoint secrétaire trésorier adjoint demeurent signataire au compte 520099 appartenant à la municipalité de Notre-Dame-des-Monts;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Danye Simard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE TRANSMETTRE la résolution à Mme Kate Tremblay au Centre Financier des Entreprises de Baie-Saint-Paul afin que les changements soient faits. M. Alexandre Girard, Mme Marcelle Pedneault et M. Benoît Côté (en l'absence de Mme Pedneault) sont les personnes autorisées à signer les documents relativement à cette demande.

12 – ANNULATION DE CARTE DE CRÉDIT DE MME MÉLISSA GIRARD ET DEMANDE D'UNE NOUVELLE CARTE DE CRÉDIT POUR LE NOUVEAU MAIRE M. ALEXANDRE GIRARD

RÉSOLUTION 2017-11-3645

CONSIDÉRANT que la municipalité de Notre-Dame-des-Monts demande la fermeture de la carte de crédit (#4530 9206 9404 1013) avec une limite autorisée de 1 000\$ détenue par Mme Mélissa Girard auprès de Service de Carte Desjardins;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Notre-Dame-des-Monts demande une nouvelle carte de crédit avec une limite autorisée de 1 000\$ qui sera détenue par M. Alexandre Girard, maire (date de naissance : 8 mai 1974) auprès de Service de Cartes Desjardins;

CONSIDÉRANT que les deux (2) personnes qui signeront tous les documents relatifs aux présentes demandes seront Mme Marcelle Pedneault, directrice générale secrétaire trésorière et M. Alexandre Girard, maire;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE TRANSMETTRE la résolution à Mme Kate Tremblay du Centre Financiers aux Entreprises afin qu'elle puisse procéder aux changements demandés.

**13 – INSCRIPTION AU COURS DE PERFECTIONNEMENT
CONCERNANT LA LOI 122**

RÉSOLUTION 2017-11-3646

CONSIDÉRANT la formation sur « Les impacts de la Loi 122 sur le travail du directeur général et secrétaire-trésorier » qui sera offert en janvier et février 2018;

CONSIDÉRANT un coût de 522\$ plus les taxes applicables si l'inscription est effectuée avant le 13 décembre 2017;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Raphaël Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'INSCRIRE la directrice générale Mme Marcelle Pedneault à cette formation de 2 jours qui se tiendra en 2018 au coût de 522\$ plus les taxes applicables et les frais inhérents à cette formation et d'autoriser le paiement.

14 – ACHAT DES CALENDRIERS POUR 2018

RÉSOLUTION 2017-11-3647

CONSIDÉRANT une offre de calendriers de la compagnie publicité C. Lapointe;

CONSIDÉRANT un prix identique à l'année dernière soit 410\$ avant les taxes et le transport pour 400 calendriers de l'année 2018;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gaston Turcotte et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE PAYER un montant de 410\$ plus les taxes applicables à Publicité C. Lapointe pour 400 calendriers 2018 et d'autoriser le paiement.

**15 – TRAVAUX DE NETTOYAGE ET DE DÉBROUSSAILLAGE À
EFFECTUER AUTOUR DES BASSINS DE LA MUNICIPALITÉ**

RÉSOLUTION 2017-11-3648

CONSIDÉRANT la présence de végétation nuisible autour des bassins;

CONSIDÉRANT que le niveau des bassins est actuellement bas ce qui facilite une intervention de nettoyage;

CONSIDÉRANT que ce travail ne peut être fait en totalité avec le tracteur et la débroussailleuse de la municipalité;

CONSIDÉRANT un tarif horaire de 145\$ d'Excavation Joseph-Aimé Gagnon pour effectuer le travail;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Isabelle Vézina et résolu unanimement des conseillers et des conseillères présents :

D'AUTORISER la directrice générale Mme Marcelle Pedneault à prendre un arrangement avec Excavation Joseph-Aimé Gagnon pour que les travaux de nettoyage et de débroussaillage des bassins soient faits et d'autoriser le paiement de cette dépense.

**16 – DEMANDE À LA CPTAQ PAR LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS,
DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES
TRANSPORTS, SOIT POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN CHEMIN DE
DÉVIATION TEMPORAIRE NÉCESSAIRE AU REMPLACEMENT
D'UN PONT SUR LE RUISSEAU DU LAC AU BROCHET (SUR UNE
PARTIE DES LOTS 164 ET 165 DU CADASTRE DU CANTON DE SALES
SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-
MONTS**

RÉSOLUTION 2017-11-3649

Considérant que des travaux de remplacement du pont sur le ruisseau du Lac au Brochet sont rendus nécessaires et que ceux-ci seront d'une durée approximative de 3 mois;

Considérant que la présente demande consiste à aménager un chemin de déviation temporaire afin d'assurer l'accès aux propriétés du rang Sainte-Christine pendant la période des travaux correspondant au remplacement du pont;

Considérant que le potentiel des sols de la portion de lot visé pour la construction est de 2 soit modéré mais que selon les renseignements fournis par le demandeur dans son formulaire, l'endroit choisi pour le chemin de déviation serait marécageux et peu propice à la culture du sol;

Considérant qu'un certificat d'autorisation du Ministère du développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques sera également nécessaire;

Considérant le faible impact de cette demande sur la préservation de l'agriculture, des ressources d'eau et du sol dans la région;

Par conséquent, IL EST PROPOSÉ par le conseiller Raphaël Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE le conseil municipal de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts appuie la présente demande pour les raisons mentionnées ci-dessus et demande à la CPTAQ d'autoriser l'aménagement d'un chemin de déviation temporaire sur une partie des lots 164 et 165 du cadastre du Canton De Sales.

**17 – SUBVENTION POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER
(6 000\$)**

RÉSOLUTION 2017-11-3650

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE le Conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins pour un montant subventionné de 6 000\$ conformément aux exigences du ministère des Transports, Mobilité durable et Électrification des Transports;

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été construit.

**18 – SUBVENTION POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER
(9 953\$)**

RÉSOLUTION 2017-11-3651

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Danye Simard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE le Conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins pour un montant subventionné de 9 953\$ conformément aux exigences du ministère des Transports, Mobilité durable et Électrification des Transports;

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été construit.

19 – TRAVAUX POUR LA SUBVENTION DE 90 402\$

RÉSOLUTION 2017-11-3652

CONSIDÉRANT que la directrice générale a répertorié les différentes dépenses effectuées en 2017 pouvant être admissibles;

CONSIDÉRANT que des dépenses supplémentaires doivent être effectuées afin de recevoir la subvention de 90 402\$;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Antoine Boutet Berthiaume et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'EFFECTUER des creusages de fossé supplémentaires et d'acheter du gravier afin de compléter la subvention de 90 402\$ et d'autoriser le paiement de ces dépenses.

20 – RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM)

RÉSOLUTION 2017-11-3653

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Isabelle Vézina et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Monts renouvelle son adhésion à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) pour l'année 2018 au montant de 1 069,70\$ taxes incluses, que cette dépense fait partie du budget 2018 et que le paiement soit effectué en janvier 2018.

21 – INVITATION AU SOUPER ANNUEL DE L'ASSOCIATION LOISIRS, CHASSE ET PÊCHE DU TERRITOIRE LIBRE SECTEUR PIED DES MONTS

RÉSOLUTION 2017-11-3654

CONSIDÉRANT une invitation de l'Association Loisirs, Chasse et Pêche du Territoire Libre secteur Pied des Monts pour son souper annuel qui se tiendra le samedi 25 novembre 2017 au Centre Aimélaquois de Saint-Aimé des Lacs à 18h00;

CONSIDÉRANT un coût de 20\$ pour le souper et la soirée;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Raphaël Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'ACHETER deux cartes pour le souper au coût de 20\$ chacune pour ce souper et d'autoriser le paiement. La Conseillère Donatha Lajoie et le conseiller Raphaël Girard représenteront la municipalité à cet événement.

22 – PUBLICITÉ DANS LE BOTTIN DU CLUB D'AUTO-NEIGE LE SAPIN D'OR INC. 2017-2018

RÉSOLUTION 2017-11-3655

CONSIDÉRANT une lettre du Club d'Auto-Neige le Sapin d'Or Inc. pour une publicité dans leur bottin annuel 2017-2018;

CONSIDÉRANT un coût de 150 \$ plus les taxes applicables pour une publicité dans leur bottin;

Il est proposé par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et Conseillères présents :

DE RENOUELER la publicité dans le bottin du Club d'Auto-Neige le Sapin d'Or Inc. pour la saison 2017-2018 au coût de 150\$ plus les taxes applicables et d'autoriser le paiement.

**23 – DEMANDE POUR L'INSTALLATION D'UNE LUMIÈRE DE RUE AU
34 RANG STE-PHILOMÈNE**

La demande sera étudiée au cours des prochains mois.

**24 – DEMANDE DE COMMANDITE DE L'ASSOCIATION DES
PERSONNES HANDICAPÉES DE CHARLEVOIX INC.**

RÉSOLUTION 2017-11-3656

CONSIDÉRANT la demande reçue de l'Association des personnes handicapées de Charlevoix pour la 38^e fête de Noël qui se tiendra le 10 décembre 2017 au centre des loisirs de Saint-Hilarion;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Antoine Boutet Berthiaume et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE FAIRE un don de 25,00\$ pour la 39^e fête de Noël de l'association des personnes handicapées de Charlevoix Inc. et d'autoriser le paiement.

**25 – DEMANDE DE COMMANDITE POUR LA FONDATION LES AMIS
DU PÈRE ARMAND GAGNÉ INC.**

RÉSOLUTION 2017-11-3657

CONSIDÉRANT une demande de dons pour la tenue de la 30^e journée spaghetti pour les œuvres du Père Armand Gagné qui se tiendra le 29 octobre 2017 au Centre des Loisirs de Saint-Hilarion;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gaston Turcotte et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE REFUSER la demande parce qu'elle ne fait pas partie de la politique de don de la municipalité.

**26 – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA COOPÉRATIVE
JEUNESSE DE SERVICES DE LA MALBAIE-CLERMONT**

RÉSOLUTION 2017-11-3658

CONSIDÉRANT une demande d'appui financier de la Coopérative Jeunesse de services La Malbaie-Clermont;

CONSIDÉRANT que cet organisme permet chaque année à une douzaine de jeunes de Charlevoix de développer certaines habilités comme la coopération, le travail d'équipe, la négociation et le service à la clientèle;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Raphaël Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE REFUSER la demande parce qu'elle ne fait pas partie de la politique de don de la municipalité.

**27 – RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION ANNUELLE 2017-2018 AU
REGROUPEMENT DE PARENTS ET AMI(E)S DE LA PERSONNE
ATTEINTE DE LA MALADIE MENTALE (LA MARÉE)**

RÉSOLUTION 2017-11-3659

CONSIDÉRANT un coût de 25\$ pour être membre corporatif de cet organisme pour l'année 2017-2018;

CONSIDÉRANT qu'en étant membre de cet organisme, il est possible d'avoir accès à de la documentation et de participer à des rencontres;

CONSIDÉRANT qu'une personne sur cinq aura un problème de santé mentale au cours de sa vie et que la santé est une responsabilité conjointe et solidaire;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Isabelle Vézina et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE FAIRE un don de 40\$ à l'organisme La Marée afin d'être membre corporatif pour l'année 2017-2018 et d'autoriser le paiement.

**28 – RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION ANNUELLE AU
MOUVEMENT ACTION-CHÔMAGE DE CHARLEVOIX POUR 2018**

RÉSOLUTION 2017-11-3660

CONSIDÉRANT une lettre du Mouvement Action-Chômage de Charlevoix pour que la municipalité soit membre corporatif de cet organisme;

CONSIDÉRANT que cet organisme a une mission d'aide et de soutien auprès des citoyens;

CONSIDÉRANT un coût de 50\$ pour devenir membre corporatif;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Antoine Boutet Berthiaume et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE PAYER une contribution de 50\$ pour devenir membre corporatif du Mouvement Action-Chômage de Charlevoix et d'autoriser le paiement.

**29 – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LE MARCHÉ DE NOËL
DE L'ÉCOLE FERNAND SAINDON**

RÉSOLUTION 2017-11-3661

CONSIDÉRANT une lettre reçue du personnel enseignant de l'école Fernand Saindon concernant la 4^e édition du marché de Noël qui se tiendra le jeudi 14 décembre dès 18h00;

CONSIDÉRANT que l'école doit acheter du matériel et des fournitures pour la confection des objets qui seront vendus lors du marché de Noël;

CONSIDÉRANT l'importance de l'école Fernand Saindon pour la municipalité;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE FAIRE un don de 250\$ pour l'achat de matériel qui servira à confectionner des objets qui seront mis en vente lors du marché de Noël et d'autoriser le paiement.

**30 – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DU CLUB DE L'ÂGE D'OR
FADOQ LES CŒURS D'OR**

RÉSOLUTION 2017-11-3662

CONSIDÉRANT une demande d'aide financière reçue du Club FADOQ Les Cœurs d'Or de Notre-Dame-des-Monts;

CONSIDÉRANT que cet organisme organisera un souper de Noël le 2 décembre prochain;

CONSIDÉRANT une demande pour aider à défrayer les coûts de cette activité;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Antoine Boutet Berthiaume et résolu à l'unanimité de Conseillers et des Conseillères présents :

DE FAIRE un don de 50\$ pour le souper de Noël du Club FADOQ Les Cœurs d'Or de Notre-Dame-des-Monts et d'autoriser le paiement.

31 – AJOUT D'UN COURRIEL POUR LE SIÈGE DE CONSEILLER #6

RÉSOLUTION 2017-11-3663

CONSIDÉRANT que le conseiller sortant au siège #6 M. Joseph-Louis Girard n'utilisait pas de messagerie courriel;

CONSIDÉRANT que la municipalité désire offrir au nouveau conseiller élu à ce siège la possibilité d'utiliser une boîte de courriel;

CONSIDÉRANT un coût mensuel de 13,18\$ pour l'ajout d'un courriel;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gaston Turcotte et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE PAYER un montant supplémentaire mensuel de 13,18\$ pour l'ajout d'un courriel qui sera utilisé par le conseiller au siège #6 M. Raphaël Girard et d'autoriser le paiement de cette dépense.

32 – ACHAT DE PLAQUES IDENTIFIÉES AUX NOMS DES ÉLUS

RÉSOLUTION 2017-11-3664

CONSIDÉRANT l'arrivée de (4) quatre nouveaux élus et d'un changement au poste de maire;

CONSIDÉRANT qu'une plaque identifiée au nom de chaque élu facilite l'identification de ceux-ci;

CONSIDÉRANT un coût unitaire de 8,95\$ plus les taxes applicables pour une plaque;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Raphaël Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'AUTORISER l'achat de cinq (5) plaques pour les nouveaux élus au coût unitaires de 8,95\$ plus les taxes applicables et d'autoriser le paiement.

33 – VARIA

A) PAIEMENT D'UN MONTANT FORFAITAIRE de 20\$ PAR MOIS À M. ALEXANDRE GIRARD POUR L'UTILISATION DE SON CELLULAIRE PERSONNEL

RÉSOLUTION 2017-11-3665

CONSIDÉRANT que le nouveau maire M. Alexandre Girard devra utiliser son cellulaire personnel dans l'exercice de ses fonctions pour la municipalité de Notre-Dame-des-Monts;

CONSIDÉRANT qu'un montant forfaitaire de 20\$ par mois a été accordé à Mme Mélissa Girard durant son mandat à la mairie;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal souhaite poursuivre cette politique;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Danyé Simard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents

D'AUTORISER le paiement d'un montant de 20\$ par mois à M. Alexandre Girard pour l'utilisation de son cellulaire personnel dans sa fonction de maire pour la municipalité de Notre-Dame-des-Monts.

34 – COMPTES À RATIFIER D'OCTOBRE 2017

RÉSOLUTION 2017-11-3666

ATTENDU QUE la Directrice générale produit à ce conseil la liste des chèques à ratifier comme suit :

Fonds d'administration	10 502\$
Eau potable :	_____0\$
Total :	10 502\$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères :

QUE ce Conseil ratifie la liste des chèques telle que ci-dessus décrite.

CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NUMÉROS 1989, 1992, 1999, 2000 et 2002.

35 – COMPTES À PAYER D'OCTOBRE 2017

RÉSOLUTION 2017-11-3667

ATTENDU QUE la directrice générale produit à ce Conseil l'analyse détaillée des comptes à payer de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts pour le mois d'octobre 2017 au montant de 50 904,99\$;

Fonds d'administration pour octobre 2017 :	50 439,90\$
Eau potable pour octobre 2017 :	_____465,09\$
TOTAL :	50 904,99\$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Antoine Boutet Berthiaume et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE ce Conseil accepte la liste des comptes à payer pour le mois d'octobre 2017 au montant de 50 904,99\$ et autorise la Directrice générale à procéder au paiement des comptes au montant de 50 904,99\$;

QUE cette liste remplit l'obligation de l'article 7.3 du règlement numéro 225-08.

36 – SALAIRES DU MOIS D'OCTOBRE 2017

RÉSOLUTION 2017-11-3668

ATTENDU QUE la Directrice générale produit à ce Conseil le coût des salaires de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts pour le mois d'octobre 2017 au montant de 13 350,70\$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Gaston Turcotte et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE ce Conseil ratifie les salaires payés pour le mois d'octobre 2017 au montant de 13 350,70\$.

CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NUMÉROS 1990-1991-1993-1994-1995-1996 et 1997.

37 – RAPPORT DU MAIRE, DES CONSEILLERS ET DES CONSEILLÈRES

Le Maire et les conseillers (ères) font leur rapport.

38 – PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX CONTRIBUABLES

39 – LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION 2017-11-3669

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la séance soit levée. Il est 19 heures 50 minutes.

Alexandre Girard
Maire

Marcelle Pedneault
Directrice générale, sec.-très.

Le maire déclare ne pas utiliser son droit de veto et que sa signature du présent p.v. signifie que chacune des résolutions sont réputées être signées individuellement.

Le présent procès-verbal est sujet, conformément à l'article 201 du Code municipal, à l'approbation par le conseil municipal, ce qui implique que son contenu peut être modifié lors de cette approbation prévue à la séance du conseil municipal du 4 décembre 2017.

En conséquence, soyez avisé que toute mention indiquée au procès-verbal qui précède est sujette à modification lors de cette approbation.